Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°45-2018-218

PUBLIÉ LE 4 DÉCEMBRE 2018

Sommaire

CHRO

45-2018-09-03-017 - Délégation de signature à la direction des achats et de la logistique (12 pages) Page 3

CHRO

45-2018-09-03-017

Délégation de signature à la direction des achats et de la logistique

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS
DIRECTION GÉNÉRALE

ARRÊTÉ

portant délégation de signature en matière de gestion et en matière financière à la direction des achats et de la logistique
- achats - marchés - ingénierie biomédicale -
- logistique - prestations hôtelières - travaux - maintenance - sécurité - projet NHO -

Le directeur général du centre hospitalier régional d'Orléans, ordonnateur de l'établissement,
Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009, relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,
Vu les articles L 6143-7, D 6143-33, D 6143-34, D 6143-35, du code de la santé publique,
Vu les articles L 6132-3-30 et R 6132-16 du code de la santé publique
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1 et 7) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
Vu l'arrêté du 13 janvier 2010 portant modification de l'arrêté du 22 janvier 2008 fixant la nomenclature des comptes obligatoirement ouverts dans l'état des prévisions de recettes et de dépenses et dans la comptabilité des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale,
Vu l'arrêté ministériel du 27 avril 2010 nommant Monsieur Olivier BOYER en qualité de directeur général du centre hospitalier régional d'Orléans,
Vu l'arrêté ministériel du 26 avril 2013 nommant Monsieur Gilles VARIN directeur adjoint au centre hospitalier régional d'Orléans,
Vu la convention en date du 14 novembre 2017 mettant Madame Isabelle BRIVET à disposition du CHR d'Orléans afin d'y exercer les fonctions de directrice des achats du GHT du Loiret,

ARRÊTE

Article 1er : Monsieur Gilles VARIN, directeur adjoint, est chargé des fonctions de directeur des achats et de la logistique au centre hospitalier régional d'Orléans.
Madame Isabelle BRIVET, directrice adjointe, est chargée des fonctions de directrice déléguée des achats.
Article 2 : À ce titre, en matière de gestion :

- délégation est donnée à Monsieur Gilles VARIN pour signer tout document se rapportant à la gestion de sa direction à l'exception des correspondances avec les autorités de contrôle, des actions contentieuses ainsi que des questions de principe de politique générale,
- parallèlement, délégation est donnée à Madame Isabelle BRIVET pour signer tout document se rapportant à la gestion des achats du CHR d'Orléans et du GHT 45 à l'exception des correspondances avec les autorités de contrôle, des actions contentieuses ainsi que des questions de principe de politique générale.

Article 3 : En matière de marchés publics
Délégation est donnée à Madame Isabelle BRIVET pour signer les documents relatifs à la passation et à l'exécution des marchés notamment :
- les courriers accompagnant les documents contractuels,
- les courriers accompagnant les notifications des marchés publics et des avenants,
- les certifications conformes des copies des documents contractuels originaux,
- les courriers relatifs aux demandes de renseignements suite à l'éviction des candidats et aux litiges nés de l'exécution des marchés,
- les documents constitutifs des marchés de fournitures et de services d'un montant inférieur ou égal au seuil des marchés formalisés (AE, CCAP, CCTP, RG, RAO etc).

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle BRIVET, délégation de signature est donnée à Monsieur Gilles VARIN.
En cas d'empêchement simultané de Madame Isabelle BRIVET et de Monsieur Gilles VARIN, délégation de signature est donnée à Madame Patricia LEGRAS, attachée d'administration à la direction des achats et de la logistique.
Article 4 : Dans le cadre de la présente décision, il est donné délégation de signature à Madame Patricia LEGRAS et Madame Pascale JULLIEN, attachées d'administration à la direction des achats et de la logistique pour :
- attester sur les mémoires et factures, au moment de la liquidation, de la matérialité du service fait,
- signer les courriers et documents courants concernant la gestion.

En matière financière
Article 5 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Gilles VARIN pour engager et liquider les dépenses des comptes d'immobilisation du centre hospitalier régional d'Orléans, dont la gestion est confiée à la direction des achats et de la logistique, dans la limite des crédits ouverts à l'état prévisionnel des recettes et des dépenses.
Délégation lui est également donnée pour engager et liquider les dépenses des comptes d'exploitation du centre hospitalier régional d'Orléans, en rapport avec l'activité de la direction des achats et de la logistique dans la limite des crédits ouverts à l'état prévisionnel des recettes et des dépenses.
Article 6 : La délégation de signature visée à l'article précédent concerne les comptes budgétaires suivants :
Budget général (H)
1 - Comptes de dette financière
165.0000 Dépôts et cautionnements reçus (encaissement cautions parking)
2 - Comptes d'immobilisation
IMMOBILISATIONS

201	Frais d'établissement
203	Frais d'études
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires
208	Autres immobilisations incorporelles
215	Installations techniques, matériel et outillage industriel
218	Autres immobilisations corporelles
231	Immobilisations corporelles en cours
231.3	Constructions sur sol propre

231.5 Installations à caractère technique
232 Immobilisations incorporelles en cours
3 - Comptes d'exploitation
ACHATS STOCKÉS
602.2 FOURNITURES DE PRODUITS FINIS PETIT MATÉRIEL MÉDICAL
602.2412 Fournitures pour laboratoires
602.281 Fournitures médicales stockées
602.3 ALIMENTATION
602.31 Pain, biscottes
602.32 Viandes, volaille, charcuterie
602.33 Boissons
602.34 Épicerie
602.35 Produits laitiers
602.360 Produits diététiques
602.37 Produits surgelés
602.38 Fruits et légumes
602.6 FOURNITURES HOTELIÈRES
602.620 Produits entretien
602.6610 Couches alèses produits absorbants
602.6620 Petit matériel hôtelier
602.6631 Habillement, linge usage répété
602.6632 Linge usage unique
602.6681 Fournitures pour blanchisserie et lingerie
602.6682 Fournitures pour cuisine
602.6683 Fournitures diverses
602.63 ATELIERS
602.631 Fournitures pour ateliers
602.632 Fournitures pour ateliers biomédicaux
602.65 FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUE
602.651 Fournitures de bureau
602.652 Cartouches d'encre
602.653 Photocopie reprographie
602.654 Imprimés
603.2 VARIATION DES STOCKS
603.22 Fourniture produit usage médical : stock initial DAL
ACHATS NON STOCKÉS
606.1 FOURNITURES NON STOCKÉES
606.11 Eau, assainissement
606.12 Énergie, électricité
606.13 Chauffage
606.2 FOURNITURES NON STOCKÉES
606.210 Fuel domestique
606.211 Gaz en bouteille

606.212 Carburants
606.220 Produits d’entretien non stockés
606.231 Petit matériel hospitalier
606.232 Petit matériel hospitalier destiné aux ateliers biomédicaux
606.241 Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs
606.251 Fournitures de bureau
606.262 Petit matériel hôtelier et hospitalier
606.2631 Équipement protection individuelle
606.2681 Fournitures de cuisine
606.230 Produits pour garage
606.233 Petit matériel pour jardins
606.6 FOURNITURES MÉDICALES
606.60 Fournitures médicales
606.63 Fournitures stomatologie
606.64 Fournitures imagerie
606.65 Fournitures équipements biomédicaux
606.66 Fournitures orthopédiques
606.67 Fournitures de protection, de sécurité et d’hygiène
606.8 MATÉRIELS ET FOURNITURES
606.89 Fournitures diverses audiovisuel
611 SOUS TRAITANCE À CARACTÈRE MÉDICAL
611.131 Analyses pour laboratoires extérieurs
611.181 Prothèses diverses
611.185 Contrôles qualité laboratoires
611.189 Autres prestations
613 LOCATIONS
613.151 Locations informatiques à caractère médical
613.152 Locations équipement à caractère médical
613.222 Location parking du Baron
613.2521 Locations photocopieurs
613.2522 Copies photocopieurs
613.2523 Machines à affranchir
613.2531 Location véhicules transport
613.2581 Containers à ordures
613.2589 Locations diverses
615 TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION
615.151 Entretien réparation matériels et outillages médicaux
615.162 Maintenance matériels médicaux
615.2210 Jardins
615.2220 Bâtiments
615.2230 Entretien voies et réseaux
615.2510 Autres matériels et outillages
615.2520 Matériels de transport
615.2530 Matériel et mobilier

615.2580 Entretien travaux dans le cadre d'un contentieux
615.2680 Maintenance autre matériel
617 ÉTUDES ET RECHERCHES
617.80 Études diverses et recherches
618 DIVERS
618.12 Projet gérontologie
618.41 Cotisations groupement d'achats
618.80 Formation personnel sécurité incendie
622 RÉMUNÉRATIONS INTERMÉDIAIRES
622.71 Contentieux travaux
622.83 Honoraires accréditations qualité
623 INFORMATION PUBLICITÉ
623.10 Annonces - insertions
623.13 Annonces et insertions DTM
624 TRANSPORTS DE BIENS D'USAGERS ET TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNEL
624.10 Transports de biens
625 DÉPLACEMENTS, MISSIONS, RÉCEPTIONS
625.512 Frais de déménagement
625.70 Réceptions
626 FRAIS POSTAUX ET TÉLÉPHONE
626.30 Affranchissements
626.50 Téléphone
628 PRESTATIONS DE SERVICE À CARACTÈRE NON MÉDICAL
628.31 Nettoyage des vitres
628.32 Nettoyage des locaux
628.33 Désinfection, dératisation
628.34 Traitement des ordures
628.8101 Tirage de plans
628.8102 Confection de rideaux
628.8105 Contrôle ionisation DTM
628.8106 Contrôle ionisation
628.8107 Contrôle vétérinaire
628.8109 Traduction, interprétariat
628.8111 Gardiennage
628.820 Communication
628.821 Audiovisuel
628.822 Animation culture
628.8900 Prestations diverses
628.8902 Abonnement Canal +
637 AUTRES IMPÔTS
637.01 Redevances télévision, SACEM et carte grise
637.02 Taxe anti-pollution
637.04 Péage autoroute

67 CHARGES EXCEPTIONNELLES/OPÉRATIONS DE GESTION
671.10 Intérêts moratoires
672 CHARGES EXCEPTIONNELLES
672.281 Charges médicales sur exercice antérieur
672.382 Charges à caractère général et hôtelier sur exercice antérieur
675 VALEURS COMPTABLES ÉLÉMENTS ACTIFS
675.00 Valeurs comptables éléments actifs
681.1 DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS
681.11 Amortissement des immobilisations incorporelles
681.12 Amortissement des immobilisations corporelles

Budget annexe : Unités de soins de longue durée (B)

606.1 Fournitures non stockées
606.11 Eau
606.12 Énergie et électricité
606.13 Chauffage
606.21 Combustibles et carburants
606.210 Fioul domestique
626 Frais postaux et télécommunications
626.50 Téléphone
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES/OPÉRATIONS DE GESTION
67110 Intérêts moratoires
672 CHARGES EXCEPTIONNELLES
672382 Charges hôtelières exercice antérieur
681 DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS
68111 Amortissement des immobilisations incorporelles
68112 Amortissement des immobilisations corporelles

Budget annexe : Ecoles paramédicales (C)

602.2 FOURNITURES DE PRODUITS FINIS PETIT MATÉRIEL MÉDICAL
602.631 Fournitures pour ateliers
602.281 Autres fournitures médicales
602.3 ALIMENTATION
602.33 Boissons
602.34 Comestibles
602.63 FOURNITURES ATELIERS
602.632 Fournitures atelier biomédical
602.65 FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUE
602.651 Fournitures de bureau
602.652 Cartouches d'encre et rubans
602.653 Photocopie reprographie
602.654 Imprimés
602.6 FOURNITURES HOTELIÈRES
602.620 Produits entretien
602.6620 Petit matériel et hôtelier
602.6631 Linge à usage répété habillement
602.6632 Linge à usage unique
602.6683 Fournitures diverses

606.6	FOURNITURES MÉDICALES
606.60	Petit matériel médical
606.2	FOURNITURES PETITS MATÉRIELS
606.231	Petit matériel hospitalier
606.241	Fournitures éducatives
606.242	Fournitures bibliothèque
606.251	Fournitures de bureau
613	LOCATIONS
613.2523	Location machine à affranchir
613.521	Locations photocopieurs
613.522	Copies photocopieurs
613.530	Location matériel transport
613.581	Locations containers ordures
613.589	Locations diverses
615	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION
615.00	Maintenance autres
615.2220	Bâtiments
615.510	Entretien matériel et outillage médicaux
615.5302	Entretien matériel mobilier de bureau
615.58	Autres matériels et outillage
615.6800	Maintenance autres matériels
624	TRANSPORTS DE BIENS D'USAGERS ET TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNEL
624.10	Transports de biens
625	DÉPLACEMENTS, MISSIONS, RÉCEPTIONS
625.70	Réceptions
626	FRAIS POSTAUX ET TÉLÉPHONE
626.30	Affranchissements et prêts à expédier
626.50	Téléphone
628	PRESTATIONS DE SERVICE À CARACTÈRE NON MÉDICAL
628.31	Nettoyage des vitres
628.32	Nettoyage des locaux
628.33	Désinfection dératisation
628.34	Traitement des ordures
606.1	Fournitures non stockables
606.11	Eau
606.12	Énergie et électricité
606.13	Chauffage
618	Divers
618.40	Cotisations diverses
672	CHARGES EXCEPTIONNELLES
672.382	Charges à caractère hôtelier et général
681.1	DOTATIONS, AMORTISSEMENTS, IMMOBILISATIONS
681.11	Amortissement des immobilisations incorporelles
681.12	Amortissement des immobilisations corporelles

Budget annexe : EHPAD (E)

602.2 FOURNITURES DE PRODUITS FINIS PETIT MATÉRIEL MÉDICAL
602.281 Autres fournitures médicales
602.2412 Fournitures pour laboratoires
602.3 ALIMENTATION
602.31 Pain, biscottes
602.32 Viandes, volailles, charcuterie
602.33 Boissons
602.34 Épicerie
602.35 Produits laitiers
602.360 Produits diététiques
602.37 Produits surgelés
602.58 Fruits et légumes
602.63 FOURNITURES ATELIERS
602.632 Fournitures pour ateliers biomédicaux
602.6 FOURNITURES HOTELIÈRES
602.620 Produits entretien
602.6610 Couches, alèses et produits absorbants
602.6620 Petit matériel hôtelier
602.6631 Linge usage répété et habillement
602.6632 Linge usage unique
602.6681 Fournitures blanchisserie et lingerie
602.6682 Fournitures cuisines
602.6683 Fournitures diverses
602.65 FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUE
602.651 Fournitures de bureau
602.652 Cartouches d'encre
602.653 Photocopie Reprographie
602.654 Imprimés
606.2 FOURNITURES PETITS MATÉRIELS
606.231 Petit matériel hospitalier
606.2631 Équipements pour protection individuelle
606.2681 Fournitures de cuisine
606.25 FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUE
606.251 Fournitures de bureau
606.6 FOURNITURES MÉDICALES
606.60 Fournitures médicales
606.63 Fournitures stomatologie
606.64 Fournitures imagerie
606.65 Fournitures équipements biomédicaux
606.66 Fournitures orthopédiques
606.67 Fournitures de protection, de sécurité et d'hygiène
623 INFORMATION PUBLICITÉ
623.10 Informations publications
628 PRESTATIONS DE SERVICE À CARACTÈRE NON MÉDICAL
628.31 Vitres
628.33 Désinfection, dératisation
628.34 Traitements des ordures
628.8102 Confection rideaux
628.8107 Contrôles vétérinaires
628.8910 Prestations diverses DPA
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES/OPÉRATIONS DE GESTION
671.10 Intérêts moratoires

672 CHARGES EXCEPTIONNELLES
672.382 Charges exercice antérieur
681.1 DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS
681.11 Amortissement des immobilisations incorporelles
681.12 Amortissement des immobilisations corporelles
606.1 Fournitures non stockables
606.11 Eau
606.12 Énergie et électricité
606.13 Chauffage
606.2 Fournitures non stockées
606.210 Fuel domestique
626.5 Téléphonie
626.50 Téléphone

Budget annexe : CAMSP (P)

602.2 FOURNITURES DE PRODUITS FINIS PETIT MATÉRIEL MÉDICAL
602.2212 Petit matériel médico-chirurgical non stérile usage multiple
602.2222 Petit matériel médico-chirurgical non stérile usage unique
602.3 ALIMENTATION
602.33 Boissons
602.34 Épicerie
602.35 Produits laitiers
602.360 Produits diététiques
602.6 FOURNITURES HOTELIÈRES
602.620 Produits entretien
602.6620 Petit matériel hôtelier
602.6632 Linge usage unique
602.65 FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUE
602.651 Fournitures de bureau
602.652 Cartouches d'encre
602.653 Photocopie Reprographie
602.654 Imprimés
606.23 FOURNITURES PETITS MATÉRIELS
606.231 Petit matériel hospitalier
606.24 FOURNITURES SCOLAIRES ET ÉDUCATIVES
606.241 Fournitures éducatives
606.242 Fournitures de loisirs
606.25 FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUE
606.251 Fournitures de bureau
613 LOCATIONS
613.2521 Location Photocopieurs
613.2522 Copies photocopieurs
628 PRESTATIONS DE SERVICE À CARACTÈRE NON MÉDICAL
628.8900 Prestations diverses
681.1 DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS
681.11 Amortissement des immobilisations incorporelles
681.12 Amortissement des immobilisations corporelles

602 Ateliers
602.631 Fournitures pour ateliers
615.22 Entretien et réparations sur biens immobiliers
615.2220 Bâtiments
615.25 Entretien réparations sur biens mobiliers
615.2530 Matériels et mobiliers
67 Charges sur exercice antérieur
672.31 Diverses DTM

Budget annexe : Dotation non affectée (A)

606.1 Fournitures non stockées
606.11 Eau
606.12 Énergie et électricité
615 Travaux d'entretien et réparations
615.2220 Bâtiments
626 Frais postaux et téléphone
626.50 Téléphone
67 Charges sur exercice antérieur
672.00 Charges exercice antérieur DTM

Article 7 : Concernant les comptes d'exploitation, délégation de signature est donnée, parallèlement à celle de Monsieur Gilles VARIN visée aux articles 5 et 6, à : Monsieur Pierre LEFEBVRE, ingénieur restauration, responsable de la restauration sur l'ensemble des sites du centre hospitalier régional d'Orléans, pour engager et liquider les dépenses des comptes énumérés ci-dessous, en rapport avec l'activité de la direction des achats et de la logistique et dans la limite des crédits ouverts à l'état prévisionnel des recettes et des dépenses :

Budget général (H)

Comptes d'exploitation

602.3 ALIMENTATION
602.31 Pain, biscottes
602.32 Viandes, volailles, charcuterie
602.33 Boissons
602.34 Épicerie
602.35 Produits laitiers
602.360 Produits diététiques
602.37 Produits surgelés
602.38 Fruits et légumes
602.6682 Fournitures de cuisine
628 PRESTATIONS DE SERVICE À CARACTÈRE NON MÉDICAL
628.8107 Contrôle vétérinaire

Budget annexe : Écoles paramédicales (C)

602.3 ALIMENTATION
602.33 Boissons
602.34 Épicerie

Budget annexe : EHPAD (E)

602.3 ALIMENTATION

602.31 Pain, biscottes

602.32 Viandes, volailles, charcuterie

602.33 Boissons

602.34 Épicerie

602.35 Produits laitiers

602.360 Produits diététiques

602.37 Produits surgelés

602.38 Fruits et légumes

602.6682 Fournitures de cuisine

628 PRESTATIONS DE SERVICE À CARACTÈRE NON MÉDICAL

628.8107 Contrôles vétérinaires

Budget annexe : CAMSP (P)

602.3 ALIMENTATION

602.33 Boissons

602.34 Épicerie

602.35 Produits laitiers

602.360 Produits diététiques

Article 8 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre LEFEBVRE, délégation de signature est donnée à Monsieur Cédric BATIOT, encadrant restauration, pour engager et liquider les dépenses dans les mêmes conditions que celles énoncées à l'article 7 pour Monsieur Pierre LEFEBVRE.

Article 9 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gilles VARIN directeur adjoint chargé des achats et de la logistique, délégation de signature est donnée pour engager et liquider les dépenses à Madame Isabelle BRIVET, directrice déléguée des achats.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Gilles VARIN, directeur adjoint chargé des achats et de la logistique et de Madame Isabelle BRIVET, directrice déléguée des achats, délégation de signature est donnée pour engager et liquider les dépenses :

- des comptes 602-632, fournitures pour ateliers biomédicaux, 606-232, petit matériel hospitalier destiné aux ateliers biomédicaux, 615-151 et 162 entretien et maintenance des matériels et outillages médicaux, 628-8106, contrôle ionisation, visés à l'article 6, à Monsieur Jean-Pierre SCHIRATTI, ingénieur biomédical,
- de l'ensemble des comptes visés à l'article 6 (y compris les comptes d'immobilisation visés à cet article), à l'exception de ceux délégués à Monsieur Jean-Pierre SCHIRATTI et à Monsieur Pierre LEFEBVRE, à Madame Patricia LEGRAS attachée d'administration hospitalière,
- en cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Gilles VARIN et de Madame Isabelle BRIVET et, respectivement, Monsieur Pierre LEFEBVRE, Monsieur Cédric BATIOT et Monsieur Jean-Pierre SCHIRATTI, pour les domaines qui les concernent, délégation de signature est donnée à Madame Pascale JULLIEN, attachée d'administration hospitalière, pour engager et liquider les dépenses des comptes visés à l'article 6.

Article 10 : La présente décision annule et remplace la décision n° 48/2018 du 2 janvier 2018.

Orléans, le 3 septembre 2018
Le directeur général,
Signé : Olivier BOYER